



Responsable-coordonnateur(rice) services au domicile (RCSAD)

Vous souhaitez vous certifier dans l'encadrement dans le secteur du domicile ? IRFA Sud vous forme au métier de Responsable de secteur pour exercer une fonction d'encadrant et de coordinateur de proximité auprès des différents intervenants.

PRÉREQUIS ET ADMISSION

- Toute personne titulaire du Bac ou d'un diplôme équivalent ou ayant une expérience confirmée de 3 ans dans les secteurs suivants : médical, médico-social, paramédical, sanitaire et social, social, SAP, SAD et management.
- Formation accessible aux demandeurs d'emploi et salariés en formation continue, alternance et VAE.

Avant de pouvoir vous inscrire à cette formation, vous devez au préalable contacter notre organisme de formation par [téléphone](tel:0467420000) (<https://irfasud.fr/centres-de-formation/>) ou via le [formulaire de demande de renseignements](https://irfasud.fr/formulaire-de-demande-de-renseignements/) (<https://irfasud.fr/formulaire-de-contact/>).

Nos équipes vous accompagneront pour définir votre besoin et le mode de financement de votre formation.

Si votre projet de formation est validé, vous pourrez intégrer la formation dans les deux mois.

Ordinateur personnel et connexion Wifi nécessaires pour la formation 100% à distance.

OBJECTIFS

Le responsable - coordonnateur services au domicile (RCSAD), aussi appelé Responsable de Secteur, assure l'interface entre les clients, les intervenants et la structure de services au domicile.

Les activités du RCSAD varient en fonction de l'organisation de la structure, de la répartition des activités et des différents niveaux hiérarchiques.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :

Mix-learning : cette modalité pédagogique conjugue formation en présentiel et à distance selon l'organisation de la certification préparée. L'avantage ? Des classes virtuelles avec une digitalisation au service de votre apprentissage et de la montée en compétence, un gain de temps et moins de frais de déplacement !

PROGRAMME

La formation Responsable-coordonnateur services au domicile s'articule autour de 3 blocs de compétences.

BLOC 1 : Concevoir et organiser une prestation de services au domicile

Où se former

- Montpellier
- Toulouse
- Formations à distance

Validation visée

- Titre professionnel de niveau 5 (niveau BTS)

Financement

- AIF
- ANFH
- CONTRAT D'APPRENTISSAGE
- CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION
- CPF
- CPF DE TRANSITION
- POEI
- VAE

Durée

- 497 H + 210 H de stage
- Durée indicative individualisée selon les besoins
- Accessible en formation continue et en alternance
- 18 mois en alternance
- Formation accessible en 100% à distance
- Prochaines rentrées : Octobre 2024 et Avril 2025

- Analyser une demande de services au domicile, recueillir les attentes et concevoir une prestation adaptée
- Réaliser la gestion administrative en lien avec la prestation
Organiser et coordonner la prestation de services au domicile

BLOC 2 : Animer et coordonner une équipe d'intervenants à domicile

- Accompagner et soutenir l'équipe des intervenants
- Recruter des intervenants et accompagner leur intégration
- Planifier et contrôler l'activité des intervenants

BLOC 3 : Contribuer à l'amélioration de la qualité du service et représenter la structure auprès des partenaires

- Veiller à la qualité du service rendu lors des interventions à domicile
- Coopérer avec des partenaires pour coordonner les interventions au domicile

FICHE RÉPERTOIRE NATIONAL DES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES FRANCE COMPÉTENCE (RNCP35993).
(<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/39539/>)

MODALITÉS D'EXAMEN

A l'issue d'un parcours continu de formation correspondant au titre visé, le candidat est évalué par un jury composé de professionnels, sur la base des éléments suivants :

- une mise en situation professionnelle ou une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, complétée par un entretien technique, un questionnaire professionnel
- les résultats des évaluations passées en cours de formation
- un dossier professionnel dans lequel le candidat a consigné les preuves de sa pratique professionnelle
- un entretien final avec le jury

Un bloc de compétences n'a pas de durée de validité. Il est acquis à vie. Cependant, le certificateur peut faire évoluer sa certification quand les conditions d'exercice des activités changent ou évoluent.

EMPLOIS VISES PAR LA FORMATION RESPONSABLE DE SECTEUR

Le Responsable-coordonnateur services au domicile est le pivot au sein d'une structure, il exerce une fonction d'encadrant. Il assure la relation avec les clients, la gestion de l'activité de la structure et le management de proximité auprès des équipes administratives et des intervenants à domicile.

- Responsable de secteur d'aide à la personne
- Responsable de secteur services à domicile
- Responsable de secteur – services à la personne
- Responsable de secteur en maintien à domicile
- Responsable-coordonnateur
- Responsable coordinateur
- Coordinateur de secteur
- Encadrant de proximité
- Coach d'équipe

SUITES DE PARCOURS POSSIBLES

Suite à la participation à la formation Responsable-coordonnateur services au domicile niveau BAC +2, vous pouvez ensuite vous positionner sur une formation niveau licence.

RÉSULTATS OBTENUS :

TAUX DE RÉUSSITE A L'EXAMEN 2023 : 94 %

TAUX DE SATISFACTION STAGIAIRES 2023 : 54 %

FINANCEMENT DE LA FORMATION

[Vous êtes salarié/e ? \(https://irfasud.fr/vous-etes/salariee/\)](https://irfasud.fr/vous-etes/salariee/)

[Vous êtes demandeur d'emploi ? \(https://irfasud.fr/vous-etes/demandeur-emploi/\)](https://irfasud.fr/vous-etes/demandeur-emploi/)

Accessible aux personnes en situation de handicap

[Accompagnement renforcé mis en place.](https://irfasud.fr/myjob/un-accompagnement-renforce-pour-nos-publics-en-situation-de-handicap/)

[\(https://irfasud.fr/myjob/un-accompagnement-renforce-pour-nos-publics-en-situation-de-handicap/\)](https://irfasud.fr/myjob/un-accompagnement-renforce-pour-nos-publics-en-situation-de-handicap/)

MAJ 01/10/2024